



méthode **CRPE**

Une méthode, un savoir et un exercice par jour pour réussir

HISTOIRE DES ARTS

**Annales
corrigées
2023**

Séverine Anouil
Véronique Gillet-Chevais



Partie 1

Méthodologie de l'épreuve d'admissibilité en Arts

L'éducation artistique et culturelle reposant sur le triptyque « **savoirs** », « **rencontres** », « **pratiques** » s'articule aisément entre arts et éducation musicale. *Les pratiques artistiques sont au cœur des enseignements.*

Les programmes évoluent plus vite que les pratiques et parfois vous pourrez constater certains décalages entre les séquences observées sur le terrain et les objectifs du concours. Pour donner suite à quelques changements datant de 2008 et 2016, les enseignements artistiques des cycles 2 et 3 n'ont pas la même dénomination : Arts visuels, *en cycle 2* et Arts plastiques, *en cycle 3*.

L'histoire des arts ne figure plus dans les programmes du cycle 2, même si le rapport à la diversité des œuvres et la construction d'une culture artistique demeurent, elle est enseignable en cycle 3 uniquement.

En éducation musicale, le programme des épreuves écrites du CRPE dans le domaine arts est celui du programme d'enseignement du cycle 1, notamment « *agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques* » et celui de l'éducation musicale pour les cycles 2 et 3.

Les sessions 2024-2025, quant à elles, feront apparaître une nouvelle appellation d'**Univers sonore** pour les cycles 1, les cycles 2 et 3 restant inchangés.

Si une culture artistique et des connaissances notionnelles relatives au domaine de l'art sont attendues chez le candidat, l'épreuve d'application portera aussi sur un corpus d'œuvres prédéfinies.

Celui-ci est établi tous les deux ans pour chacune des disciplines. Le corpus choisi pour l'histoire de l'art est composé, quant à lui, de certaines œuvres d'arts plastiques et d'éducation musicale complétées par d'autres références ayant pour origine d'autres arts.

Ces œuvres¹ sont accessibles en ligne et couvrent les sessions 2022-2023 ainsi que 2023-2024.

Ainsi pour la session 2022–2023, les œuvres seront les suivantes

Arts plastiques

- Camille Claudel (1864-1943), *La Petite Châtelaine*, 1895-1896, marbre, H. : 44,2 cm ; L. : 36 cm ; P. : 29 cm. Roubaix, Musée d'art et d'industrie André Diligent, La Piscine.
- Eva Jospin (1975 -), *Forêt*, 2014, carton ondulé, 360 x 250 cm, vue de l'exposition « Inside » (20.10.14 - 11.01.15). Paris, Palais de Tokyo.
- Léonard de Vinci (1452-1519), *Étude du mouvement des chats*, dessin à la plume et à l'encre, lavis de craie blanche, 27 x 21 cm. Windsor, Château de Windsor, Royal collection.
- Max Ernst (1891-1976), *La Forêt pétrifiée*, 1929, frottage au graphite sur papier, 74 x 98 cm. Paris, Musée national d'art moderne, Centre Pompidou.
- Pablo Picasso (1881-1973), *Tête de femme*, 1957, bois peint, H. : 78,5 cm ; L. : 34 cm ; P. : 36 cm. Paris, Musée Picasso. *HDA (caractéristiques d'un langage formel).
- Philippe Halsman (1906-1979), *Dali Atomicus*, 1948, tirage gélatino-argentique, 25,8 x 33,3 cm. New York, MoMA.

1. <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157967/programmes-crpe-session-2022.html>

- Pieter Bruegel l'Ancien (vers 1525-1569), *Chasseurs dans la neige*, 1565, 117 x 162 cm. Wien (Vienne), Musée d'Histoire de l'art.
- *Poupée kachina*, bois peint et plumes, H. : 38 cm ; L. : 18 cm ; P. : 13,5 cm, 250 g. Paris, Musée du Quai Branly-Jacques Chirac.
- Sol LeWitt (1928-2007), *Wall Drawing #752*, 1994, peinture murale, encre de couleurs et placoplâtre, 167 m². Oiron, château de Oiron, dépôt du CNAP. *HDA (présence matérielle (matériaux, dimensions, fabrication)).

Éducation musicale

- Bruno Fontaine (1957 -), *Le rapt de la fille en rouge*.
- Chanson traditionnelle, *L'alouette et le Pinson*. *HDA (caractéristiques d'un langage formel).
- Chanson traditionnelle, *Mon grand-père s'en va au marché*.¹
- Chanson traditionnelle, *Tombe, tombe, tombe la pluie*.
- Felix Mendelssohn-Bartholdy (1809-1847), *Concerto pour Violon et orchestre en mi mineur*.
- Glenn Miller (1904-1944), *In the mood*.
- Isabelle Aboulker (1938 -), *Monsieur le vent*.
- Jean-Baptiste Lully (1632-1687), *La Marche pour la Cérémonie des Turcs*. *HDA (indicateurs d'usages ou de sens).
- Pierre Schaeffer (1910-1995), *Bilude*.

Histoire des arts

- Guy Lagneau (1915-1996), Jean Dimitrijevic (1926-2010), Michel Weill (1914-2001), architectes, Atelier LWD, *Musée d'art moderne André Malraux (MuMa)*. Le Havre.
- André Le Nôtre (1613-1700), *Le parterre de Latone*, réalisé en 1666. Versailles, jardin du château de Versailles.
- Charlie Chaplin (1889-1977), la scène du Globe, *Le Dictateur*, 1940.
- Andrea Palladio (1508-1580), *Teatro Olimpico* (Théâtre Olympique), 1580-1585, Vicence, Italie.
- Maurice-Jean Berger, dit Maurice Béjart (1927-2007), *Boléro*, créé en 1959 à Bruxelles au Théâtre de La Monnaie, musique Maurice Ravel (1875-1937), *Le boléro*, 1928.

Pour la session 2023–2024, les œuvres seront les suivantes

Arts plastiques

- Camille Claudel (1864-1943), *La Petite Châtelaine*, 1895-1896, marbre, H. : 44,2 cm ; L. : 36 cm ; P. : 29 cm. Roubaix, Musée d'art et d'industrie André Diligent, La Piscine.
- Annette Messager (1943 -), *Casino*, 2004-05, tissu pongé de soie rouge, cordes, caoutchouc, matériaux divers, tubes fluorescents, ventilateurs, système piloté par ordinateur, 4 x 16 x 12 m (dimensions variables), Galerie Marian Goodman.

1. Œuvre choisie pour la session 2022 de l'épreuve écrite d'application .

- Pierre Alechinsky, *Sorti de la poche*, 1992, encre de Chine et aquarelle sur vergé du XVII^e siècle (pièce avec écritures et essais de plume), 19,5 x 13 cm, Paris, centre Georges Pompidou.
- *Tête de génie de la montagne Yamabiko*, terre cuite peinte, fibres, métal (grelot), bois (manche), milieu du XX^e siècle, 29,5 x 5 x 4,5 cm, Paris, musée du quai Branly - Jacques Chirac. <https://www.quaibrantly.fr/fr/explorer-les-collections/base/Work/action/show/notice/70850-tete-de-genie-de-montagne>
- Pablo Picasso (1881-1973), *Tête de femme*, 1957, bois peint, H. : 78,5 cm ; L. : 34 cm ; P. : 36 cm. Paris, Musée Picasso. *HDA (caractéristiques d'un langage formel).
- Pieter Bruegel l'Ancien (vers 1525-1569), *Chasseurs dans la neige*, 1565, 117 x 162 cm. Wien (Vienne), Musée d'Histoire de l'art.

Éducation musicale

- Hindi Zahra, *Beautiful tango*.
- Chanson traditionnelle, *Un canard a dit à sa cane*.
- Chanson traditionnelle, *Tombe, tombe, tombe la pluie*.
- Isabelle Aboulker (1938 -), *Monsieur le vent*.
- Jean-Baptiste Lully (1632-1687), *La Marche pour la Cérémonie des Turcs*. *HDA (indicateurs d'usages ou de sens).
- Vincenzo Bellini (1801-1835), *Casta diva*, *Norma*, acte 1.

Histoire des arts

- Guy Lagneau (1915-1996), Jean Dimitrijevic (1926-2010), Michel Weill (1914-2001), architectes, Atelier LWD, *Musée d'art moderne André Malraux (MuMa)*. Le Havre.
- André Le Nôtre (1613-1700), *Le parterre de Latone*, réalisé en 1666. Versailles, jardin du château de Versailles.
- Maurice-Jean Berger, dit Maurice Béjart (1927-2007), *Boléro*, créé en 1959 à Bruxelles au Théâtre de La Monnaie, musique Maurice Ravel (1875-1937), *Le boléro*, 1928.

En éducation musicale, la plateforme Musique Prim¹ du réseau Canopé propose un accès à ces œuvres accompagné :

- de sources audio,
 - de fiches analytiques,
 - de proposition d'activités pédagogiques
- qui permettent de s'approprier ces œuvres en amont de l'épreuve écrite.

1. <https://www.reseau-canope.fr/musique-prim.html>

1. Enseigner les arts à l'école

Les attendus de l'épreuve

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 11 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants :

- éducation musicale,
- arts plastiques,
- histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une séquence ou séance d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Quelle est l'utilité d'enseigner les arts à l'école ? C'est une volonté de démocratisation des savoirs. Les arts participent à une culture générale et font ainsi partie de l'enseignement obligatoire. Il ne s'agit pas d'apprendre à dessiner mais bien de sensibiliser les élèves à **une pratique artistique inscrite dans des références culturelles**. Les arts plastiques utilisent toutes les techniques et supports possibles, de l'art pariétal à l'art numérique. **La production artistique est toujours en lien avec son époque**. Son enseignement est ancré dans cette pluralité et dans la production de l'art contemporain à la recherche de la singularité.

A. Épreuve écrite d'application

1. Les attendus de l'épreuve

En arts, le candidat doit avoir travaillé les trois champs : éducation musicale, arts plastiques et histoire des arts. Une commission nationale choisira deux champs parmi les trois.

- **L'objectif** est de vérifier les compétences disciplinaires et pédagogiques. Le niveau requis en tant que candidat est dit de « fin de collège », il vous faut une bonne culture générale et une appétence particulière pour les arts.
- **L'épreuve**. Elle sera évaluée :
 - **sur l'analyse du dossier** (composé de documents textuels issus de la recherche ou des documents pédagogiques et des documents iconiques). Une fine analyse du dossier propose de tirer des notions et d'en extraire **une problématique**. Cette dernière permet d'opérer **la transposition didactique**.
 - **la séquence pédagogique**. Les choix opérés pour la création de votre séquence devront être justifiés par des mentions précises ou citations des programmes.
- **Les modalités**. Elles doivent être adaptées au niveau et votre séquence comprend **une évaluation**. Elle est primordiale. De plus vos objectifs d'enseignement et vos compétences doivent avoir été annoncés en amont aux élèves.

Attention

Le document extrait de manuel doit toujours être lu avec distance et ne pas être utilisé dans son intégralité.

2. Enseigner l'éducation musicale

Tout comme dans les arts visuels, il s'agit d'un enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale. Au programme : la **perception** et la **production** sont les deux grandes compétences qui structurent l'ensemble du parcours de formation de l'élève dès le début cycle 1 et jusqu'à la fin du cycle 4. Pour mener à bien ce programme et l'enrichir vous devez avoir une culture artistique, suivre l'éventuelle programmation jeune public disponible sur votre territoire, vous renseigner sur les dispositifs mis en place par le réseau de l'éducation nationale, l'inspection, le département, le service culturel de la collectivité dont dépend votre école... Vous devez également rechercher du répertoire adapté à vos élèves.

Avec vos élèves vous organiserez des sorties culturelles : expositions, concerts et autres propositions locales ou nationales. Tout l'univers abordé par l'éducation musicale doit s'inscrire dans la transversalité et le partenariat. Il doit élargir son champ à toutes les disciplines.

Épreuve écrite disciplinaire d'éducation musicale

L'épreuve consiste, à partir de l'analyse d'une œuvre musicale et de documents annexes, en la conception d'une séance ou séquence d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 au cycle 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Pourquoi enseigner l'éducation musicale à l'école ?

La discipline participe au développement de la culture générale. Il s'agit de faire **acquérir** aux élèves **des repères structurant leur culture artistique** auxquels ils apprennent à se référer. Elle permet aussi de leur faire découvrir que le goût est une notion relative et à développer un esprit critique.

Par le **travail de production** qui repose principalement sur l'expression vocale, les élèves acquièrent des **savoir-faire techniques** qu'ils apprennent à mettre au service d'un **projet** d'interprétation, de production ou de création. Ils font progressivement le lien entre ce qu'ils chantent et les œuvres musicales qu'ils écoutent. Ils prennent conscience des exigences d'une réalisation collective et de la nécessité de l'engagement de chacun pour mener à bien un projet.

A. Les programmes

Jusqu'au cycle 4, les programmes s'organisent autour de deux grands champs de compétences qui sont **la perception** et **la production**.

1. Cycle 1

Agir, comprendre, s'exprimer à travers des activités artistiques.

L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'accès de tous les enfants aux univers artistiques que sont :

- les arts visuels,
- les arts du son (chansons, musiques instrumentales et vocales),
- le spectacle vivant (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.).

Elle est fondée sur des repères communs.

Deux objectifs principaux

- **Objectifs visés :** Développer de l'attrait pour les pratiques artistiques / Découvrir différents types d'expression artistique / Ressentir et verbaliser ses émotions, formuler des choix / Observer, comprendre et transformer des univers sonores / Jouer et explorer avec sa voix et se constituer un répertoire de comptines et de chansons / Explorer des instruments et les sonorités du corps / Affiner son écoute.
- **Les attendus de fin de cycle :** Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons et savoir les interpréter de façon expressive / Explorer avec sa voix pour expérimenter des variantes possibles de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance / Mémoriser et restituer corporellement ou avec des instruments, des formules rythmiques simples / Parler d'un extrait musical et partager son analyse, son ressenti en utilisant un vocabulaire adapté / Être force de proposition de solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes, que ce soit avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

2. Cycle 2

Des objectifs, des attendus de fin de cycle et des repères de progressivité

- **Objectifs visés :** Chanter / Écouter, comparer / Explorer, imaginer / Échanger, partager
- **Des attendus de fin de cycle :** Chanter avec une intonation juste / Interpréter un chant avec expressivité / Expérimenter sa voix parlée et chantée, découvrir ses paramètres, la mettre au service d'une re-production expressive / Savoir mettre en œuvre les conditions d'une écoute attentive et ciblée / Savoir comparer des musiques, identifier des ressemblances et des différences / Expérimenter les paramètres du son / Imaginer des organisations musicales simples : créer des sons et maîtriser leur succession / Imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la musique / Savoir prendre la parole pour exprimer sa sensibilité et acquérir un esprit critique tout en respectant les goûts, les idées et points de vue de chacun
- **Repères de progressivité :** L'importance d'une mise en pratique régulière de la voix, de l'écoute et de la mémoire / Six à huit chants ainsi que six à huit œuvres constituent au fur et à mesure de l'année scolaire le répertoire de la classe. Choisies dans des styles et des époques divers, les œuvres écoutées invitent à poser les premiers repères dans l'espace et dans le temps.

3. Cycle 3

Des objectifs, des attendus de fin de cycle et des repères de progressivité

- **Des objectifs visés:** Chanter et interpréter / Écouter, comparer et commenter / Explorer, imaginer et créer / Échanger, partager et argumenter
- **Des attendus de fin de cycle:** Identifier, choisir et mobiliser les techniques vocales et corporelles au service du sens, de l'interprétation et de l'expression / Mettre en corrélation des caractéristiques musicales d'œuvres différentes, les nommer et les présenter en lien avec d'autres savoirs (histoire, géographie, français, sciences etc.) / Explorer les sons de la voix et de son environnement, imaginer des utilisations musicales de celle-ci, créer des compositions sous forme d'organisations dans le temps d'un ensemble de sons sélectionnés / Développer sa sensibilité, son esprit critique et s'enrichir de la diversité de ses propres goûts et de ceux de chacun ainsi que des différentes esthétiques.
- **Repères de progressivité:** Les différentes compétences sont mobilisées et travaillées parallèlement. La pratique vocale suppose l'écoute et, inversement, l'écoute aide à la mobilisation de la voix comme du geste/ Durant chaque année du cycle, les élèves apprennent un répertoire d'au moins quatre chants et découvrent un ensemble d'au moins six œuvres (ou extraits d'œuvres). De styles et des époques divers, les œuvres écoutées permettent de proposer les premiers repères d'une culture musicale commune.

B. Méthodologie type d'une séance de Chant choral

1. Un exemple

Pour mener à bien une activité de chant choral, la priorité est le choix du répertoire. Celui-ci doit être adapté aux possibilités vocales des élèves et elles sont différentes selon les âges. La difficulté du vocabulaire (prononciation et compréhension), du sens du texte sera également à prendre en compte.

Pour les élèves de cycle I privilégier

- **Des ambitus restreints** (différences de hauteur entre la note la plus basse et la note la plus haute de la chanson). Pas plus d'une **sixte** (6 notes) pour le cycle 1 / **octave** (8 notes) pour le cycle 2 / 12 notes pour le cycle 3.
- Un vocabulaire simple ou alors complètement imaginaire fait de jeux de sons, syllabes, onomatopées. Ex : *Sibilarico canard aux lentilles sibilarico fiasco / larati-bouilla gibouilla pia pia* pour les cycles I / au sens de compréhension unique pour le cycle 2 (pas de sens propre et figuré qui peut brouiller la compréhension) / pas de restrictions pour les cycles 3.
- Des paroles courtes pour faciliter la mémorisation pour le cycle 1.
- Une structure de composition claire : chanson répétée, couplet-refrain, forme strophique...

► Construction de la séance

- **Objectif général:** Savoir chanter la chanson *Donne, donne, donne*.